



Ecole des fusiliers marins

L'École des fusiliers marins, implantée à Lorient depuis sa création en 1856, a pour mission principale d'assurer les formations "fusilier" et "commando" des officiers et du personnel équipage à tous les niveaux.

Elle dispense également une formation initiale à des engagés de courte durée qui ne sont pas nécessairement destinés à embrasser la spécialité de fusilier marin mais plutôt à embarquer à bord des bâtiments de combat de la marine nationale.

Des formations spécifiques sont aussi réalisées en particulier au profit des commandos, des bâtiments de la marine et du personnel des réserves. Pour fixer les idées, l'école, qui accueille en moyenne 2000 élèves par an, organise plus de trente types de cours et stages.

L'école est enfin l'un des centres d'accueil des journées d'appel et de préparation à la défense.



Le drapeau du 1er RFM et sa garde.

Gardienne du drapeau prestigieux que le Président de la République, monsieur Poincaré, a remis en 1915 à la brigade de fusiliers marins puis au bataillon qui lui succéda la même année, l'école est héritière d'un passé glorieux dont les lignes d'histoire sont tracées par nos anciens qui se sont vaillamment battus, souvent jusqu'à la mort.

Historique des fusiliers marins

La spécialité de fusilier est une des plus anciennes de la marine de guerre. Dans les siècles passés, sur les vaisseaux du roi, il y a toujours eu des formations spécialisées pour le service de la mousqueterie, véritables ancêtres de nos fusiliers marins. La première organisation sérieuse a été l'oeuvre de Richelieu qui, en 1627, a créé le Régiment de la Marine destiné à donner aux navires des troupes capables de combattre sur mer ou sur terre, encadrées par les officiers des vaisseaux. Ces troupes n'étaient pas simplement passagères : elles faisaient partie des équipages des bâtiments et concouraient à la manoeuvre des voiles, principalement des voiles basses, les manoeuvres hautes étant réservées aux gabiers.

Ces formations existèrent sous divers noms jusqu'au début du XIX siècle, mais en 1825, elles furent dissoutes par une ordonnance royale, qui décréta que les compagnies de débarquement seraient uniquement composées de marins de l'équipage, encadrés par les officiers du navire.

On sentit bien vite qu'il manquait à ces compagnies du personnel spécialisé dans le combat à terre : aussi, le 5 juin 1856, un décret impérial créait la spécialité de marin fusilier dont la formation fut assurée au sein d'un bataillon organisé à Lorient.

Ce corps spécialisé, auquel étaient confiées les fonctions importantes de la capitainerie d'armes des bâtiments de la Flotte, en même temps que l'instruction et l'encadrement des corps de débarquement, est l'ancêtre direct des fusiliers actuels.

Depuis cette date, tant dans les campagnes coloniales de la fin du XIX siècle, en Chine, en Cochinchine, au Tonkin, à Madagascar, qu'en métropole lors des guerres mondiales, les fusiliers marins ont prouvé, aux côtés de leurs camarades de toutes les spécialités, leur vaillance et leur héroïsme.

Pendant la guerre de 1870-1871, après les désastres subis par les armées du Second Empire, des brigades de marins fusiliers et canoniers se sont couvertes de gloire, principalement à Bapaume et au Bourget.

La guerre de 1914-1918 allait exalter aux yeux de tous la renommée des fusiliers marins. Leurs faits d'armes à Dixmude, sur l'Yser, à Longewade, Hailles et Laffaux, sont encore dans toutes les mémoires. Leur drapeau fut décoré de la Légion d'honneur, et ils se virent attribuer le droit au port de la fourragère rouge.

Cette fourragère est portée depuis à l'école des fusiliers marins, en hommage à l'héroïsme des anciens de la grande guerre.

De 1939 à 1945, nouvelle guerre, nouveaux exploits. Marins de la défense de Dunkerque, de Cherbourg, de Lorient, fusiliers du 1er RFM, héritier du drapeau, à Bir Hakeim, en Italie, dans les Vosges et sur le Rhin, équipages des chars du régiment blindé de la fameuse division Leclerc, à Paris, Dompierre, Baccarat et Strasbourg, hommes des commandos à Dieppe, Oustréham et Flessingue, partout les fusiliers marins ont perpétué la tradition.



Le Châteaunault, qui abrita l'École des Fusiliers à son retour d'Algérie.

Les faits d'armes de cette période valurent au 1er RFM la croix de la Libération, la médaille de la résistance française et la médaille coloniale.

Les citations acquises par la Brigade marine d'Extrême-Orient (B.M.E.O.), par l'escadron de tradition du 1er R.F.M., par le R.B.F.M.,

par les commandos de la marine, les divisions navales d'assaut et les flottilles amphibies en Indochine prouvent que cette tradition s'est poursuivie. A la DBFM et au groupement de commandos de la marine, les fusiliers marins engagés dans les opérations d'Algérie ont ajouté à un passé déjà glorieux de nouvelles pages d'héroïsme et de sacrifice.

Ainsi s'est justifiée au fil du temps l'existence dans la marine française des fusiliers marins dont Richelieu fut le premier organisateur.

Historique de l'école

Fondé en 1856, le Bataillon des apprentis fusiliers, qui deviendra l'Ecole des fusiliers marins, s'implanta sur la rive gauche du Scorff dans l'arsenal de Lorient. Elle y fonctionnera jusqu'en 1940 avant d'être recréée en 1945 au "Centre Siroco" près d'Alger (Cap Matifou), où elle restera jusqu'en 1962. Cette année marque le retour de l'école sur la rive gauche du Scorff dans des installations sommaires avant de s'installer plus franchement en 1968 sur les lieux de son implantation actuelle.

Missions de l'école

La mission de l'école est d'instruire l'ensemble des personnels "fusiliers marins" et "commandos" de la marine dans tous les grades et à tous les niveaux de formation. Tous les cours de l'Ecole des fusiliers marins sont ouverts aux stagiaires étrangers. Pour assurer sa mission, l'école est fractionnée en "école" et "départements".

- Ecole des officiers fusiliers
- Cours du brevet supérieur
- Département des formations initiales
- Cours du certificat d'aptitude technique
- Département commando
- Cours et stages divers



Ecole des officiers fusiliers (EO)

L'ESFC

L'école supérieure des fusiliers et des commandos (ESFC), école de niveau 2, forme en dix mois les futurs officiers en second et commandants de commandos.

Durée : 10 mois

Effectif moyen : 4

Nombre de sessions : 1 par an (septembre à juillet)



L'EOFC

L'école des officiers fusiliers commandos (EOFC), école de niveau 1, forme en quatre mois les jeunes officiers de marine qui serviront comme chef d'escouade dans les commandos.

Durée : 4 mois

Effectif moyen : 5

Nombre de sessions : 1 par an (juin à octobre)

Le cours OSM

Le cours des officiers spécialisés de la marine "fusiliers, protection" prépare les officiers issus du corps des équipages de la flotte aux fonctions de commandant d'une compagnie de fusiliers marins, d'officier fusilier chef de service et d'officier des sports.

Durée : 9 semaines

Effectif moyen : 6

Nombre de sessions : 1 session par an (avril à juin)





Le cours VOA/X

Le cours VOA-X fusilier forme en 8 semaines les volontaires aspirants et les polytechniciens désirant servir en commando.

Durée : 8 semaines

Effectif moyen : 10

Nombre de sessions : 1 session par an (octobre à novembre)

Cours du brevet supérieur (BS)

Le cours du brevet supérieur permet au personnel de tenir les fonctions d'officier marinier supérieur au sein des unités de la marine, de commander une escouade en unité de fusiliers marins et de participer à la protection et à la défense d'une unité à terre ou embarquée.

Durée : 19 semaines

Effectif moyen : 30

Nombre de sessions : 2 sessions par an



Département des formations initiales (DFI)

Ce département regroupe le stage de chef d'équipe fusilier, le cours du certificat technique fusilier, les cours des engagés initiaux de courte durée (EICD), les cours des engagés initiaux de moyenne durée (EIMD).

Stage de chef d'équipe fusilier (CEF)

Ce stage fournit aux élèves la formation complémentaire au certificat d'aptitude technique leur permettant d'occuper des fonctions d'encadrement et de management dévolues au niveau d'emploi de second maître en unité de fusiliers marins et à bord des bâtiments.

Durée : 9 semaines

Effectif moyen : 40

Nombre de sessions : 6 sessions par an



Cours du certificat d'aptitude technique

(CAT)

Le cours du certificat d'aptitude technique forme les quartiers-maîtres fusiliers (EILD) et les quartiers-maîtres maistranciers aux missions de chef de binôme dans une unité de fusiliers marins à terre et au sein d'une brigade de protection à bord des bâtiments. Il prépare les élèves à l'obtention du certificat d'aide moniteur d'éducation physique militaire et sportive. Il est le passage obligé pour devenir officier marinier.



A l'issue de la formation élémentaire, les opérateurs pourront, après une formation spécifique, intégrer un commando où ils mettront en oeuvre les techniques commandos telles que le tir, le nautisme, le parachutisme ou encore le combat corps à corps.

Le personnel non volontaire ou inapte servira en compagnie de fusiliers marins comme opérateur de protection chargé des patrouilles et de l'intervention spécialisée. Une partie de ce personnel opte pour le métier de maître chien.

Durée : 20 semaines

Effectif moyen : 64

Nombre de sessions : 6 sessions par an

Cours PRODE et SERGE

Ce département assure la formation des engagés initiaux de courte durée pour les spécialités de protection défense (PRODE) et du service général (SERGE). Ces marins sont amenés à servir au niveau élémentaire dans les unités de fusiliers marins et à bord des bâtiments. Certains candidats PRODE pourront suivre une formation de maître chien.

Durée : 4 à 5 semaines

Effectif moyen : 50

Nombre de sessions : 4 sessions par an.



Autres spécialités

Ce département dispense occasionnellement la formation initiale d'engagés initiaux de longue durée d'autres spécialités (marin pompier par exemple).

Stage d'évaluation fusilier

Il assure également l'évaluation des candidats à un engagement de longue durée ou de maîtrise dans la spécialité de fusilier marin.

Durée : 5 jours

Effectif moyen : 140

Nombre de sessions : 5 sessions par an.

Cours CLAIRON

L'Ecole des fusiliers marins forme les clairons de la marine. Ce cours s'adresse aux quartiers-maîtres et matelots en service dans la marine.

Durée : 4 semaines

Effectif moyen : 5

Nombre de sessions : 11 sessions par an.



Département commando (DCDO)

Le département commando dispense aux élèves une formation physique et morale ainsi qu'un complément de connaissances techniques afin de les rendre aptes à servir dans les commandos de la marine.

Brevets officiers

- 1er niveau : chef d'escouade commando
- 2ème niveau : officier en second de commando.



Brevets officiers mariniers et équipage

- Chef de mission commando
- Chef d'escouade commando
- Chef d'équipe commando
- Opérateur commando



Cours et stages divers

L'Ecole des fusiliers marins :

- assure également l'instruction et la formation des tireurs d'élite de la marine et des "palmeurs" des commandos,
- dispense une initiation à l'escalade,
- organise des stages d'aguerrissement au profit des brigades de protection des bâtiments de combat de la marine,
- organise des stages destinés aux réservistes (préparations militaires marine, préparation militaire supérieure, réserve opérationnelle).



Les moyens de l'école

Les installations de l'école utilisées pour la formation physique et sportive des élèves comprennent :

- un gymnase omnisports, une salle de musculation, des terrains de sport, un parcours du combattant ;
- des parcours spécifiques pour la formation commando (parcours assaut, jungle et commando)

L'école dispose de terrains et d'installations d'entraînement sur l'îlot Saint-Michel au confluent du Scorff et du Blavet, du fort Saint-Julien à Quiberon et de champs de tirs à Gâvres.

L'école utilise aussi les installations de la marine à Lorient : piscine, salle omnisports. Les installations de tirs comprennent un stand couvert de 200 mètres, un cinétir et un stand en plein air de 50 mètres.



Drapeau des fusiliers marins



avers



revers

Le drapeau du 1er Régiment de fusiliers marins, qui a été confié à la garde de l'Ecole des fusiliers marins en vertu d'une décision ministérielle du 4 mai 1949, porte les noms de onze batailles où se sont illustrés la Brigade, puis le Bataillon de fusiliers marins pendant la Première Guerre mondiale, le 1er Régiment de fusiliers marins au cours de la Seconde :

- Dixmude (1914)
- Yser (1914-1915)
- Longewaede (1917)
- Hailles (1918)
- Moulin de Laffaux (1918)
- Bir Hakeim (1942)
- Garigliano (1944)
- Montefiascone (1944)
- Toulon (1944)
- Vosges (1944)
- L'III (1945)

Le drapeau a reçu les décorations suivantes :

- la croix de la Légion d'honneur décernée le 5 juillet 1919 ;
- la croix de la Libération décernée le 12 juin 1945 ;
- la croix de guerre 1914-1918, avec 6 citations à l'ordre de l'Armée ;
- la croix de guerre 1939-1945, avec 5 citations à l'ordre de l'Armée ;
- la médaille de la Résistance française avec rosette, décernée le 31 mars 1947 ;
- la médaille coloniale.



Le drapeau porte les fourragères aux couleurs de la :

- Légion d'honneur (1914-1918) ;
- Médaille militaire (1939-1945).

L'école est héritière des unités dissoutes suivantes :

- Brigade de fusiliers marins : 6 citations (1914-1918) ;
- 1er Régiment de fusiliers marins : 5 citations (1939-1945) ;
- Régiment blindé de fusiliers marins : 2 citations (1939-1945) ;
- Commando parachutiste de l'aéronautique navale : 2 citations (1939-1945).

Fanion de l'école



avers



revers

Plaque de présentation



Musée de tradition



Le musée de traditions des fusiliers marins est placé sous l'autorité du commandant de l'École des fusiliers marins. Il a pour mission de recueillir, conserver, mettre en valeur et faire connaître aux ressortissants de la défense et au public en général, les documents et les objets illustrant les différentes étapes de l'histoire de la spécialité depuis sa création. Il contribue ainsi à la formation morale et culturelle des élèves de l'école et au rayonnement de la spécialité.

Actualité

Remise de bérets verts à l'École des fusiliers marins (brève *Cols bleus* du 24 avril 2004)

Vendredi 19 mars, douze jeunes issus de tous horizons (VOA, maistranciers, CAT fusilier) ont reçu le béret vert des commandos marine sur la place d'armes de l'École des fusiliers marins. Ce béret vert, durement acquis à l'issue d'une formation de neuf semaines, leur a été remis par l'amiral Jean Moulin, Igam et ancien commandant du commando Trépel puis du groupement de commandos, par le CA Jean-Paul Cabrières, Alfusco, par le CF Paul-Henri Desgrées du Loû, commandant l'école, par le PM Alivon et le MT Grégoire, leurs instructeurs et par de «grands anciens». Ces glorieux aînés appartenaient au n°4 commando, l'unité composée des 177 Français du 1er bataillon de fusiliers marins commando commandée par le CC Kieffer. Le 6 juin 1944, leur mission consistait à nettoyer le secteur côtier de Riva Bella-Ouistreham puis à rejoindre les parachutistes de la 6e Airborne pour tenir la tête de pont à l'est de l'Orne. Dans la soirée, 41 d'entre eux avaient fait le sacrifice de leur vie.

Baptême de cours à l'École des fusiliers (brève *Cols bleus* du 28 février 2004)

Le CAT 24 a été baptisé le 11 décembre 2003 du nom du matelot Ourselin, qui appartenait à la compagnie de protection de Cherbourg et qui a été mortellement blessé durant le conflit algérien le 5 novembre 1955. Les 45 élèves ont été présentés au drapeau du 1er régiment de fusiliers marins par le commandant de l'École et se sont vus remettre la fourragère rouge aux couleurs du ruban de la Légion d'honneur et la fourragère verte aux couleurs de l'ordre de la Libération. La première a été épinglée au drapeau des fusiliers marins par l'amiral Ronarc'h le 7 mai 1919 lors du retour à Lorient du bataillon de fusiliers marins. La seconde, qui symbolise l'attribution de la croix de la Libération au 1er RFM, a été remise à l'École le 18 juin 1996 par le Président de la République. En présence des familles des élèves et au son de la musique des équipages de la flotte de Brest, trois officiers, le CC William Tible (BAN Lann-Bihoué), le LV Henri Le Her (École des fusiliers marins) et le LV Philippe Favier (23F), ont été promus chevaliers de l'ordre national du Mérite.